

GRAND PRIX DU GOLF DU COGNAC

Golf de Cognac - Samedi 06 et Dimanche 07 AOUT 2022

Email : golfducognac@gmail.com - Tél : 05 45 32 18 17 – golfducognac.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Epreuve non-fumeur : voir Vade-mecum 2022 § 1.2-2 (5).

II - FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Les joueurs seront répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : comprenant 90 joueurs au maximum d'index inférieur ou égale à 8.4
- **1 Série Dames** : comprenant 30 joueuses au minimum d'index inférieur ou égale à 11.4

Limitation du Champ : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Wild Cards : Le club organisateur dispose de 6 wild-cards (incluses dans les 120 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. + 6 wild-cards attribuées aux meilleurs joueurs de l'épreuve qualificative.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le VENDREDI 22 JUILLET 2022 à MINUIT. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le JEUDI 28 JUILLET 2022.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.(1-2-17-18)

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Les départs

- **1er jour** : Ordre de jeu le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

- **2ème jour** : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

III - ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront EXCLUSIVEMENT par internet sur notre site www.golfducognac.com avant le VENDREDI 22 JUILLET à MINUIT. La journée d'entraînement gratuite est prévue la veille du premier tour, soit le Vendredi 05 AOUT 2022 sur réservation des départs au golf.

Aucun engagement par téléphone, ne sera pris en considération.

DROITS D'INSCRIPTION fixés comme suit :

	EXTERIEURS	MEMBRES
• Adultes	80 €	30 €
• Jeunes licenciés ffgolf de 25 ans et moins (nés entre 1992 et 1998)	40€	15€
• Joueur PROFESSIONNEL (serie PRO)	30€	30€

Tout joueur déclarant forfait après le vendredi 05 AOUT 2022 à 17h00 reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV - REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

Les 3 premiers brut Messieurs et les 3 premiers brut Dames seront invités pour jouer le GRAND PRIX DU COGNAC 2022

V - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.